

MAIRIE de MONT SUR MONNET
19 RUE PRINCIPALE - 39300 MONT SUR MONNET

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 3 OCTOBRE 2025**

Par suite d'une convocation en date du 26 septembre 2025, les membres composant le conseil municipal de la commune de Mont sur Monnet se sont réunis en date du 3 octobre 2025, à la mairie de Mont sur Monnet à 20 heures sous la présidence de Mme Sandrine BONIN, Maire de la commune.

La convocation a été affichée le 26 septembre 2025

L'ordre du jour de la séance était le suivant :

- Approbation du compte rendu de la séance précédente
- Salle coop
- Demande d'achat de terrain
- Rapport des commissions
- Questions diverses

Présents : Mmes et MM. Sandrine BONIN, Pierre Yves DOUILLET, Nelly GAVAND, Lise GOUVIER, Manuel LIARDON, Valérie MARINESQUE, Fabien MOUGEOLLE, Fabienne PERNOT, Dominique RAMBOZ lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L.2121-7 et L.2121-17 DU Code général des collectivités territoriales.

Absents excusés : Maxime BOSNE (pouvoir à Fabien MOUGEOLLE)

Absent : Karine CORNIER,

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Le conseil municipal a désigné Mme Fabienne PERNOT, pour remplir les fonctions de secrétaire.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE :

Après lecture du PV de la dernière séance, il est approuvé à l'unanimité des membres présents.

SALLE COOP :

Mme CHEVILLOT Laura se propose pour gérer la salle coop. Après en avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité des membres présents et représenté sa proposition. Un mode de fonctionnement lui sera proposé.

DEMANDE D'ACHAT DE TERRAIN

M Bosne Michel demande à acheter la bande de terrain entre l'ancienne ferme et la route parcellle A91.

Après délibération, et à l'unanimité des membres présents, le conseil accepte de lui vendre la bande de terrain à 25€/m². Les frais de géomètre et de notaires seront à la charge de l'acheteur. L'offre est valable 1 an.

APPARTEMENT COMMUNAL

L'appartement 14 rue principale a été attribué à M Dornier et Mme Rodrigues Rosa. Accepté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Les travaux de l'appartement de la cure ne sont pas terminés.

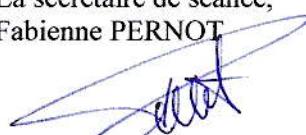
RAPPORT DES COMMISSIONS

- ❖ L'étanchéité du château d'eau à été effectuée.
- ❖ Logement communal : la bonde de douche sera changée dans le logement 19 rue principale.
- ❖ SIVOS : La cantine se passe très bien. La réunion de rentrée n'a pas encore eu lieu.
- ❖ SICTOM : une question se pose pour les bacs gris de la salle coop : comment les verrouiller ?
- ❖ La grille sur le regard des eaux fluviales rue de Balerne est à changer.
- ❖ Les trous sur la route de Fontenu seront rebouchés.
- ❖ Affouage 2026 : L'affouage se fera sur le même principe que les 2 années précédentes.
- ❖ Elections municipales : certains membres du conseil ne se représenteront pas

QUESTIONS DIVERSES

➤ Séance levée à 21H55

La secrétaire de séance,
Fabienne PERNOT



Le Maire,
Sandrine BONIN

